

CANADA-REVUE

POLITIQUE — LITTÉRATURE — THÉÂTRE — BEAUX-ARTS

VOL. IV

MONTREAL, 25 MARS 1893.

No 12

Nous recommandons à nos amis et abonnés de vouloir bien faire une propagande active en faveur de notre journal, ORGANE DE TOUTES LES LIBERTÉS, et de nous envoyer les noms et adresses de leurs connaissances qu'ils trouveraient disposés à s'abonner. Nous enverrons à ces personnes des numéros-spécimen avec des bulletins d'abonnement.

LES TAXES

Bravo ! Une institution délibérante vient enfin de prendre en mains cette fameuse question des exemptions de taxes sur laquelle nous ne saurions trop souvent revenir.

Le Club Letellier est le premier à entrer dans la bonne voie ; et nous espérons que les autres associations du même genre suivront.

Le jour où il y aura assez de protestations enregistrées, lorsque tous ceux qui souffrent ou qui succombent sous le poids des taxes auront fait entendre leur voix, peut-être nos corps publics prendront-ils un peu plus de cœur au ventre, et auront-ils le courage d'imposer une réforme qu'ils savent être de la plus extrême nécessité, si l'on ne veut pas ruiner notre population et la mettre en fuite aux États-Unis.

Les exemptions de taxes qui existent dans la ville de Montréal sont rendues au point où elles deviennent scandaleuses.

Nous ne cesserons de citer les chiffres, car ils parlent par eux-mêmes :

La valeur de la propriété, évaluée, est à Montréal en chiffres ronds de 130 millions de dollars.

La valeur des propriétés exemptes de taxes est de 20 millions.

Nous prenons les chiffres du rapport officiel qui sont inexacts et inférieurs à la réalité, surtout pour les propriétés exemptes, dont l'évaluation n'est pas refaite toutes les années.

Néanmoins, dans ces conditions il est clair que le sixième de la propriété existante ne paye pas de taxes.

En d'autres termes, pour chaque six piastres que paye le contribuable, il en paye une pour les bâtisses religieuses qui inondent notre ville.

Voilà la position, dans une coquille de noix, comme dit l'anglais.

Maintenant, pourquoi nous imposer ce supplément de taxes ?

Les institutions qui en profitent sont-elles pauvres ?

Jugons-en par nous-mêmes :

Le Collège des Jésuites, exempt de taxes, réalise \$65,000 net, par année, sur la pension de ses élèves,

Les Sœurs du Sacré-Cœur viennent d'acheter de la succession Dowd une propriété de \$160,000.